

PV du Conseil Municipal du samedi 26 septembre 2026
17h en Salle du Conseil Municipal

Présents : Rémi GOUBE, Frédéric FROMENT, Élisabeth MARTIN, Olivier BRIDELANCE, Cloé DIMIER, Bernadette VALLIER, Caroline SAUER, Frédéric REUMAUX et Marc ALGOUD..

Représentés : Michel-Pierre PECOUL (pouvoir donné à Olivier BRIDELANCE).

Abesente : Julia GRASSLER.

Secrétaire de séance : Frédéric FROMENT

1/ Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal

En l'absence de document afférent, l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 août dernier est reportée au conseil municipal suivant.

2/ Délibérations

2026-70 Délibération modificative DM2 du Budget Général

Afin de pouvoir passer les écritures de fin d'année relevant du compte 011, il s'avère nécessaire de transférer des sommes disponibles dans des comptes excédentaires vers des comptes n'étant pas assez approvisionnés à une hauteur totale de 78 000 €.

a/ Comptes abondés en dépenses :

- Compte D-611 (contrats de prestations de services) : 20 000 € ;
- Compte D-61524 (entretien et réparations sur bois et forêts) : 8 000 € ;
- Compte D-6156 (maintenance) / 50 000 €.

b/ Comptes augmentés en recettes :

- Compte D-65748 (remboursement de charges SS et prévoyance) : 20 000 € ;
- Compte R-73118 (autres contributions directes) : 12 000 € ;
- Compte R-73123 (droits de mutation, taxe publicité foncière) : 11 000 € ;
- Compte R-75888 (produits divers de gestion courante) : 15 000 €.

c/ Compte diminué en crédit de dépenses :

- Compte D-65748 (subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé) : 20 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cet ensemble de modifications à l'unanimité des 10 votants.

2026-71 Délibération modificative DM1 du Budget Eau et Assainissement

Afin de pouvoir passer les écritures de fin d'année relevant du compte 020 de ce budget, il s'avère nécessaire de transférer des sommes disponibles dans des comptes excédentaires vers des comptes n'étant pas assez approvisionnés à une hauteur totale de 50 000 €.

a/ Compte abondé en dépenses :

- Compte D-203 (frais d'étude, recherche, développement et d'insertion) : 50 000 €

B/ Compte diminué en crédit de dépenses :

- Compte D-213 constructions) : 50 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette modification à l'unanimité des 10 votants.

2026-72 Indemnités attribuées à la nouvelle conseillère déléguée au tourisme

Michel-Pierre Pécoul ne pouvant pas, pour des raisons personnelles, continuer à assumer ce rôle, Cloé Dimier a été nommée par arrêté du maire conseillère déléguée au tourisme pour lui succéder. En conséquence, elle percevra à partir du 1er octobre 2026 les indemnités mensuelles afférentes (473,10 € brut), MP Pécoul n'en recevant donc plus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette disposition à l'unanimité des 10 votants.

2026-73 Adhésion et contribution de soutien aux associations « Pionniers du Vercors » et « Souvenir Français »

Au vu du rôle éminent joué par ces deux associations en collaboration avec notre commune au regard du « devoir de mémoire », il est proposé d'attribuer à chacune d'elles un don de 50 € en plus de l'acquittement du coût de l'adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette disposition à l'unanimité des 10 votants.

2026-74 Demande de délivrance de coupes affouagères parcelles 1 et 2

Il est proposé de demander à l'ONF de procéder en 2026 au martelage des coupes à venir sur les parcelles sus-nommées pour un volume estimatif de 230 m3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette disposition à l'unanimité des 10 votants.

2026-75 Demande de délivrance de coupes affouagères sur parcelle 35

Il est proposé de demander à l'ONF de procéder en 2026 au martelage des coupes à venir sur la parcelle sus-nommée pour un volume estimatif de 100 m3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette disposition à l'unanimité des 10 votants.

2026-76 Report de l'inscription de la parcelle 46 à l'état d'assiette 2027

Il est proposé de demander à l'ONF de demander ce report de préférence en l'inscrivant en 2027 en même temps qu'une parcelle voisine pour un affouage simultané.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette disposition à l'unanimité des 10 votants.

2026-77 Renouvellement du bail emphytéotique relatif au terrain sur lequel est implanté le relais de communication du Serpaton

Le bail liant la commune au Syndicat intercommunal gérant ce relais arrivant à son terme, son président a formulé au nom de son CA la proposition d'acheter le dit-terrain. La question suivante est donc soumise au conseil municipal : vendre le dit-terrain ou renouveler le bail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des 10 votants, de renouveler le bail emphytéotique et autorise le maire à entreprendre les démarches afférentes et à terme de le signer.

2026-78 Evolution de la définition de l'emploi de catégorie B au sein de l'équipe administrative de la mairie

Madame Anne Roséo (agente territoriale de cat B) étant désormais appelée à exercer de façon permanente les fonctions de Secrétaire Générale, il convient de modifier la définition du poste en spécifiant, en lieu et place de « responsable du service administration générale », « secrétaire général ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette disposition à l'unanimité des 10 votants.

3/ Questions diverses

- Installation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

La CCID est une instance consultative locale en France qui fait le lien entre l'administration fiscale et la commune en matière de fiscalité directe. La DGFIP a désigné directement les membres de cette commission, parmi les habitants de Gresse en Vercors. Six titulaires et six suppléants ont été désignés.

- Titulaires : Michel-Pierre Pécou, Julia Grassler, Cloé Dimier, Marc Algoud, Etienne Grimaud, Muriel Le Guern

- Suppléants : Philippe Martin, Hélène Levadoux, Guy Arpin-Pont, Dominique Greslou, Frédérique Bozzarelli, Jean-Louis Douche.

- Fête du terroir le 4 octobre, en parallèle du Trail du Grand Veymont (30km) organisé par l'association Cuisses et conscience basée à Monestier de Clermont.

A cette heure, 70 repas ont déjà été réservés, le mur d'escalade a été réservé, la balade en ânes sera proposée, etc.

- Déchets verts :

Mme Octavie Martin propose de faire don à la commune de la partie de son terrain qui sert à l'accueil des déchets verts.

- Travaux de réhabilitation de fossés ; d'élagage ; broyage... pour l'exploitation du ski nordique.

La piste du barrage sera priorisée. Une intervention du public précise qu'il faut faire attention au fait que beaucoup de terrains concernés sont privés.

A noter en complément que la convention commune/RDSGV pour l'exploitation du nordique est en cours d'élaboration et sera finalisée en lien avec les différents acteurs concernés.

- Question du public sur le déneigement : une décision a-t-elle été prise quant à une possible externalisation du service ?

La réflexion a été conduite sur la base de tous les éléments pouvant nous permettre d'objectiver la situation (beaucoup de données à prendre en compte). La décision sera rendue très bientôt.

- Question du public sur la rénovation et le nettoyage des toilettes aux Dolomites : le point a été abordé par la mairie avec le conseil syndical sans déboucher pour le moment, une partie majoritaire des copropriétaires étant contre tout financement de travaux de ce type. A noter que la mairie est ok pour financer la rénovation à 50 %.

- Question du public sur nos liens avec la CDCT et sur le fait qu'il faut poursuivre le combat sur la représentativité de Gresse en son sein

Gresse en Vercors représente 30 à 35% de la taxe de séjour récoltée par la CDCT. Au vu de la force économique mais aussi du nombre d'habitants permanents et secondaires, il est tout à fait justifié que la commune ait un nombre plus important de conseillers communautaires.

La composition du Conseil communautaire est revue à l'occasion du renouvellement des conseils municipaux, soit tous les six ans : en 2026, les votes des nouveaux conseils municipaux n'ont pas permis qu'un scénario octroyant deux sièges à Gresse ait pu être retenu.

Il est bien entendu qu'il s'agit d'une démarche à mener tout au long du mandat.

- Question du public sur le PIDA couvrant le barrage, en lien avec l'exploitation du nordique : est-il bien pris en considération ? Oui, dans le PIDA, cet enjeu particulier est bien identifié et géré.

- Voiture abandonnée sur le parking vers les HLM, en plus de celle sur le parking du Serpaton. La mairie traite avec le tribunal judiciaire la question de cette dernière : elle devrait pouvoir être bientôt enlevée.

- Les pistes forestières, après affouage, seront-elles remises en état ?

Oui c'est prévu, bien que pour l'instant, au niveau de Berrièves, ce soit compliqué car l'exploitation n'est pas encore finie. Nous allons nous assurer avec l'ONF que ce sera bien effectué ensuite..

- Travaux de l'église : où en sont-ils ?

Sablières changées ; la croix a été descendue car la ferme la supportant comporte un bois à changer ; moins de bois de charpente abîmé que prévu : l'entreprise a voligé, avec une sous-toiture ; le toit de la nef sera fini en 2027 ; toute la charpente a été traitée ; une passerelle sur les fermes sera installée pour permettre de se déplacer sur la voûte ; à noter qu'une barre anti-panique a été installée sur la sortie de secours et que le morceau de plancher en entrant à droite dans l'église a été refait à neuf et sera lazuré.

- Télésiège : les travaux sont engagés mais incertitude sur la livraison des pièces du réducteur prévue initialement pour fin septembre, car repoussée de quinze jours.

- Tarifs de l'eau : Y a-t-il une délibération de prévue ? Cette question sera à l'ODJ du prochain CM qui se tiendra mi-octobre.

- CCAS : Quel projet ? Quelles nouveautés ?

L'idée est de travailler en partenariat avec la Maison médicale de Monestier de Clermont pour renforcer l'offre de soins. La date pour une rencontre avec eux est en cours de calage. Sur le portage des médicaments, un travail est bien lancé avec la pharmacie et Peps. L'idée est de proposer un portage deux fois par semaine.

- Suggestion du public : embellissement autour du City-stade. Les pépiniéristes ouvrent leur commande habituellement à l'automne, donc il faudrait regarder rapidement si on souhaite se fournir pour cet endroit.

- Invitation suite à la réunion publique du 16 septembre : faites-nous part des points et questions que vous souhaiteriez nous soumettre.

**** L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h ****

